l'étincelle.

TECHNOCENTRE Guyancourt

Lundi 23 février 2009



Tous ensemble, avec nos camarades de Guadeloupe et Martinique!

Après cinq semaines de grève générale, et son extension en Martinique, la mobilisation continue en Guadeloupe. Rien pour le moment n'est venu l'endiguer, ni les interventions policières ni les négociations en cours entre le gouvernement, le patronat et le LKP (le collectif d'organisations et d'associations qui organise la mobilisation).

Les forces de police sont intervenues à diverses multipliant les tabassages reprises, les interpellations de militants et dirigeants du mouvement sur les barrages. Sarkozy et son gouvernement ont choisi le bras de fer plutôt que de léser le patronat local, ces « Békés » descendants d'esclavagistes blancs, qui colonisent toujours ces prétendus départements d'outre-mer et amassent des fortunes.

Gouvernement et patronat portent pleinement la responsabilité des scènes de violence survenues par la suite, qui sont la manifestation de la colère des jeunes pauvres face aux provocations policières. La mort d'un militant syndical reste entourée d'une zone d'ombre, car le type d'arme utilisé n'exclut pas que la victime ait été la cible de nervis patronaux.

L'intimidation n'a pas marché. Et pour cause, la lutte contre la vie chère engagée par les travailleurs antillais est une nécessité criante. Les travailleurs grévistes restent fermes sur leur revendication: augmentation de 200 euros net des salaires.

Les négociations entamées vendredi dernier n'ont pour l'instant mené à rien. Le gouvernement, plutôt que de céder sur cette revendication qui risquerait de faire des émules par-delà l'Atlantique ici en France, a préféré tricoter un dispositif complexe : un système de bonus payé par les patrons et exonéré par l'Etat. Jusqu'ici les porte-paroles des grévistes, demeurent inflexibles sur cette revendication. Pas question d'accepter une prime, dérisoire en regard des 200 euros mensuels demandés, et surtout provisoire et variable selon la situation familiale. 200 euros supplémentaires, c'est bien le minimum dont les travailleurs, aux Antilles comme en France, ont besoin aujourd'hui pour terminer le mois. Les représentants des grévistes ont donc raison de rester fermes au cours de ces négociations.

On ne peut en dire autant des palabres entre le pouvoir et les dirigeants syndicaux qui se sont tenues en métropole. Sentant que le vent de la contestation pourrait s'y étendre, Sarkozy avait réuni mercredi un « sommet social ». Quelle mesure essentielle en est sortie? Des augmentations de salaires ? Que non ! C'est une diminution de l'impôt sur le revenu. Une mesure qui ne va évidemment pas toucher les plus démunis qui ne paient que peu ou pas du tout cet impôt. L'Etat est bien moins prêt à mettre la main au portefeuille quand il s'agit d'aider les particuliers que quand il s'agit de faire des cadeaux au patronat et aux banques. La baisse de l'impôt sur le revenu coûtera 1,1 milliard d'euros à l'Etat. Bien peu comparé aux 8 milliards au moins qu'il devra trouver pour supprimer la taxe professionnelle.

Pourtant l'argent existe. Les banques et les entreprises annoncent des profits: 3 milliards d'euros de profits pour BNP en 2008, 2 milliards pour la Société Générale, 14 milliards de bénéfices pour Total et 85 milliards pour les entreprises du CAC 40. Sarkozy a fanfaronné qu'un tiers des profits devraient revenir aux salariés. représenterait une prime d'intéressement de 115 000 euros pour chacun des salariés de Total! De la parole à l'acte, il y a un pas que ni Sarkozy ni le MEDEF ne sont prêts à franchir. Jusque-là!

Les directions syndicales, même si elles appellent toujours à la mobilisation le 19 mars, ont réagi bien timidement à ce sommet social. Il v aurait des « mesures positives » même si « c'est encore insuffisant ». Mais les travailleurs attendent une suite à la journée du 29 janvier dernier, d'autant que les revendications des grévistes antillais trouvent de l'écho en France. En témoigne la manifestation de solidarité à la grève générale en Guadeloupe et en Martinique qui a rassemblé samedi près de 10 000 manifestants à Paris, et des milliers aussi à Toulouse, Marseille et ailleurs.

Ici également, la lutte contre vie chère, bas salaires et chômage, est à l'ordre du jour. Il est urgent que nous marchions dans les traces des grévistes antillais.

TPC: Tu Peux Casquer

En 2009, la direction prévoit 20 jours de chômage partiel pour les sites hors production et 50 pour les autres, probablement sous la forme de semaines de 4

Pour les APR et les ETAM, ce sera avec une indemnité de 50 % du salaire net (hors accessoires) les jours chômés. Les cadres seront payés à 100 % mais devront donner des jours de congé.

Comme chômage est un vilain mot, on est prié de dire « Temps Partiel Compensé » (TPC).

Mais le résultat est le même : Renault économise sur les charges sociales et nos salaires et empoche les aides de l'état. En ce qui nous concerne, travailler moins, pourquoi pas. Mais pour gagner moins, pas question!

Non au blocage des salaires!

Lundi 23 février, lors de la 2^{ème} réunion des NAO (Négociations Annuelles obligatoires) sur les salaires, la direction a annoncé pour 2009 des augmentations générales (AGS) de individuelles (AI) de 0,5%.

C'est ce que la direction appelle le « contrat de crise ». Pour les salariés : d'augmentation de salaire, la suppression des primes et l'extension du chômage partiel.

Et en échange, pas d'engagement de long terme sur l'emploi. Bref un contrat à durée très déterminée et qui n'a rien de social.

Nous aussi, on manque de free cash flow

Ni solde de la prime d'intéressement, ni prime de performance individuelle pour les ingénieurs et cadres malgré les félicitations de Ghosn sur leurs performances.

Bilan : une perte de salaire de 2000 € minimum pour les plus bas salaires selon la CGT, et de 1,5 à 2,5 mois de salaire pour les cadres selon la CGC.

Une augmentation uniforme de 300 € par mois, ça fait 3600 € sur l'année. De quoi compenser la perte moyenne due à la suppression des primes.

Pour la relance des luttes

Jeudi 12 février, suite à l'annonce du montant de la prime d'intéressement plusieurs centaines de salariés de Renault Flins et de Douai se sont mis spontanément en grève.

Le mercredi suivant, le 18 février, des débrayages sur les salaires ont eu lieu sur plusieurs sites Renault, dont le Technocentre.

Des débrayages qui doivent en annoncer d'autres si on veut défendre nos emplois et nos salaires.

Pour 600 briques, t'as plus rien

Renault aura fait finalement 599 millions de bénéfices en 2008. Encore a-t-il fallu déduire le milliard donné aux actionnaires, les 113 millions de stocks options distribués aux cadres dirigeants et les 489 millions de « provisions de restructurations et d'adaptation des effectifs » (le PRV). Sinon cela aurait fait 2,2 milliards de bénéfices.

Moins bien que prévu certes. La faute à la crise et aux banquiers. Le contrat 2009 c'était du béton parait-il. Mais gouverner, n'est ce pas prévoir ?

Petites magouilles entre amis

Renault veut filialiser ses activités de recherche et véhicule électrique. Dans ce montage, tout sent la magouille : deux sociétés écrans vides puisque les salariés seront mis à disposition par Renault sans - au moins pour l'instant - modification d'activité ni de contrat de travail, et un objectif avoué qui est de pouvoir recevoir plus d'aides de l'état sous forme, en particulier, de Crédit Impôt Recherche.

La direction tape autant qu'elle peut dans les caisses de l'état sans donner aucune garantie aux salariés. À quand la domiciliation aux îles Caïman?

Elle aurait mieux fait de la fermer

La direction de Renault venait à peine de s'engager à ne fermer aucun site pendant 5 ans que, trois jours plus tard, la direction de Rueil annonçait le transfert d'ici 2012 de l'ingénierie vers le Technocentre de Guyancourt... et donc la fermeture de Rueil! Même si selon elle il ne s'agirait que d'un « regroupement géographique ».

Objectif: faire une belle opération immobilière, tout en diminuant les coûts de structures et certainement aussi des emplois au passage.

Pas sûr que tous ceux de Rueil qui devront faire 24 kilomètres en plus tous les matins ou qui préféreront changer de boulot plutôt que de déménager feront une aussi bonne affaire.

Des accidents mais pas de cause

Après la série de suicides au Technocentre, l'inspection du travail avait dénoncé l'absence de contrôle des horaires et des rythmes de travail et avait saisi le parquet de Versailles.

Après un an et demi d'enquête, celui-ci n'a finalement pas retenu l'hypothèse du harcèlement au travail et vient de classer l'affaire sans suite. Les familles des victimes apprécieront.

Surtout quand on sait que deux suicides ont pourtant été reconnus en accidents du travail par la sécurité sociale. La justice n'est pas à une contradiction près.